



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOULLERET**  
**du 24 juillet 2020 à 20 h au Foyer Rural de Boulleret**

**PRÉSENTS** : Mmes BOULLET - MAUPAS - PAURON - RAIMBAULT – RUELLÉ – RUSEK - MM. - BILLAUT – BUFFET – ÉGROT – REZARD - ROBINET – ROUSSET - de VOGÜÉ

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. PINARD – Mme CHOPINEAU (pouvoir à M. ROUSSET)

-----

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente et nommé Mme BOULLET au poste de secrétaire de séance :

APPROUVE :

- ↳ les pouvoirs délégués au maire mentionnés à l'article L 2122-22 du CGCT, pour la durée de son mandat
- ↳ la délégation de signature en l'absence du Maire à Mrs ROUSSET, ÉGROT et ROBINET pour la commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

PROPOSE :

- ↳ à l'agrément de l'administration une liste de personnes pour constituer la commission communale des impôts

DÉCIDE :

- ↳ de la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020
- ↳ le réaménagement de la rue de la Fontaine aux Fouchards et confie à SEM Territoria la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 16 575 € TTC comprenant :
  - contractualisation des prestations d'études préalables
  - contractualisation des missions de maîtrise d'œuvre
  - contractualisation des prestations de coordination SPS
  - concertation avec les riverains et pilotage des études de conception
  - conduite de la consultation des entreprises de travaux
  - suivi des travaux
  - réception des travaux et levée des réserves
- ↳ de confier à SEM Territoria la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 4 980 € TTC pour l'aménagement des abords de la mairie avec accès aux personnes à mobilité réduite comprenant l'élaboration du programme de travaux, les contractualisations des missions de maîtrise d'œuvre, des prestations de coordination SPS, des prestations de contrôle technique.
- ↳ d'acquérir une remorque-benne pour les services techniques de capacité 6 tonnes auprès du Groupe Methivier d'un montant de 5 400 € TTC, reprise d'anciens matériels déduite
- ↳ de renouveler le système informatique de la mairie et retient le devis des Ets Vieytes à Donzy pour un montant de 4 924,20 TTC
- ↳ de contribuer au Fonds de Solidarité pour le Logement à hauteur de 1000 € au titre de l'année 2020
- ↳ de maintenir à l'identique le prix des repas à la cantine pour l'année scolaires 2020/2021 :
  - 3,40 € pour un repas « enfant »
  - 1,70 € pour les enfants allergiques qui apportent leur repas
  - 4.50 € pour un repas « à emporter » pour les enseignants...

↳ de délivrer à chaque collégien de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> un bon d'achat de fournitures scolaires de 26 € à retirer à la Librairie Page 58 à Cosne.

↳ de vendre une parcelle d'environ 115 m<sup>2</sup> de terrain communal à une famille près du lotissement des Vieilles Vignes afin d'aligner les limites de leur terrain.

M. Thibault KERSUZAN, volontaire en service civique, présente le dossier qui va être prochainement soumis à la Fédération Française de Cyclotourisme afin d'obtenir le label « Territoire Vélo ». La commune répond aux différents critères à respecter dont la présence d'un club de Cyclo sur son territoire.

### Cimetière

Monsieur BUFFET informe le Conseil qu'il est en train de dresser un état des lieux dans la partie ancienne du cimetière afin d'établir la liste des tombes en très mauvais état qui pourraient faire l'objet de reprises de concession. C'est une procédure complexe qui se déroulera sur plusieurs années.

D'autre part, Monsieur BUFFET informe qu'il ne reste que 3 cases dans le dernier columbarium et qu'il serait souhaitable d'anticiper une nouvelle installation. Une étude sera menée pour installer un système de caves-urnes.

Monsieur le Maire informe :

- d'un audit à la Maison de Services au Public afin d'obtenir le label Maison France Service
- d'un courrier de la Direction des Routes du Conseil Départemental du Cher qui a pris en compte la demande de la commune pour la réfection de la voirie à partir du rond-point du centre du village en direction de Savigny-en-Sancerre
- d'un courrier d'une personne remerciant pour les services rendus par la Maison de Services au Public

### Tour de table

Monsieur Buffet informe que Mme Raimbault a été élue Vice-Présidente de la Communauté de Communes Pays-Fort Sancerrois Val de Loire et M. Billaut Vice-président du Pays Sancerre Sologne.

M. Égrot évoque de nouvelles plaintes concernant l'entretien du cimetière. M. le Maire rappelle qu'il étudie la possibilité d'enherber le cimetière afin de faciliter d'entretien. Il rappelle aussi que l'entretien des tombes et des entre-tombes est à la charge des familles ; l'entretien des allées étant réalisé par la commune.

M. Égrot informe qu'il s'est rendu à la réunion du Syndicat des Transports Scolaires et que M. Vacher a été élu Président et Mme Normand Vice-Présidente.

M. Égrot propose de travailler sur le label Village Prudent en association avec la Prévention routière. Avis favorable de Monsieur le Maire.

M. Rézard s'interroge sur la possibilité de faire le « repas de village » à Rognon comme chaque année. M. le Maire l'informe du protocole sanitaire à respecter, de la nécessité de faire une déclaration en mairie qui sera envoyée en Préfecture.

M. Robinet informe qu'il a reçu avec Monsieur le Maire le cabinet chargé d'élaborer le projet de PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) afin de présenter la commune.

Mme Rusek informe de 2 manifestations culturelles à venir :

- vendredi 28 août à 21 h à la fontaine St Martin, spectacle avec la Cie Dédale de Clown
- samedi 29 août à 21 h à la fontaine St Martin concert accordéon et Saxophoniste dans le cadre de la tournée des lavoirs organisé par l'Office de Tourisme du Grand Sancerrois et qu'une déclaration est en cours auprès de la Préfecture. Ces spectacles seront présentés dans les règles sanitaires réglementaires.

Mme Maupas informe que la commune de Boulleret a été citée comme exemple dans un reportage concernant le SMICTREM sur France 3 avec l'opération « Poules du Berry ».

M. de Vogüé informe de la réunion du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable pour élire son bureau.

Mme Pauron informe qu'elle a reçu Citéos afin de définir un nouveau contrat pour les illuminations de fin d'année et demande s'il est possible de maintenir le concours communal de maisons fleuries. Monsieur le Maire donne un avis favorable.

Mme Boulet informe qu'une réunion de la commission pour définir le montant des subventions aux associations sera organisée prochainement ainsi qu'une réunion avec les associations concernées par l'occupation des salles afin d'établir un planning.

Mme Ruellé signale que les conteneurs de la plate-forme de tri sélectif vers le foyer rural sont souvent pleins. M. le Maire informe qu'ils sont régulièrement vidés mais que les apports sont plus nombreux en raison de la chaleur et de l'augmentation de la consommation de boissons. Une information a été faite au SMICTREM pour des conteneurs supplémentaires.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures.

Le Maire,  
Jean-Louis BILLAUT

*Affiché aux portes de la Mairie le 14 août 2020*